— HEAD Genève	**Master of arts HES-SO en arts visuels** ECAV, Sierre / ECAL, Lausanne / HEAD, Genève **Orientation CCC** **DESCRIPTIF DE MODULE** **Année académique : 2023-2024**	Hes·so Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale Fachhochschule Westschweiz University of Applied Sciences Western Switzerland

Domaine	Arts visuels
Filière	Master Arts visuels, Programme Master de recherche CCC
Titre du module	**Module d'orientation CCC 2**
Type de module	Programme d'orientation – Module obligatoire*
Code	PC 25.13
Type de formation	Master
Crédits ECTS	9 ECTS
Semestre	Semestre M2
Lieu	HEAD-Genève, Bâtiment A
Prérequis	Avoir validé le module d'orientation CCC 1
Langues principales	Français/Anglais
Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage	- Développer son sens critique et savoir élaborer des réponses créatives aux enjeux contemporains, - développer une pratique artistique consciente des différences culturelles et linguistiques, et concernée par les dispositifs économiques de la société et leur dimension politique, - intégrer certains fondements intellectuels ainsi qu'un large éventail de techniques de recherche par les moyens de l'art pour des projets ouverts à la participation et à la libre diffusion, - se former aux enjeux actuels et émergents du monde contemporain dans différents domaines tels que les théories critiques, la justice transitionnelle, la pensée numérique, les pratiques curatoriales ou les politiques de la mémoire., - se familiariser avec les formes et formats du traitement de l'actualité et les questions éthiques et politiques liées aux médias, - s'exercer aux méthodologies de la recherche par les moyens de l'art, - développer des projets collaboratifs avec une institution ou une collectivité étrangère.
Contenu et formes d'enseignement	Le module d'orientation CCC 1 forme les étudiant-e-x-s à une approche transdisciplinaire des pratiques de recherche par les moyens de l'art. Le module est organisé autour de différents séminaires axés sur une approche méthodologique spécifique – curatoriale/artistique, philosophique, ou spéculative – et sur le projet de recherche de l'étudiant-e-x. • Critical Studies 1 Le séminaire propose une expérience immersive de la théorie critique, orientée vers les questionnements contemporains de la justice environnementale et des bouleversements socio-politiques à l'échelle planétaire. Il comprend des lectures et des discussions autour de textes, de films et d'œuvres d'art ainsi que des présentations et des échanges à propos des travaux de recherche individuels et collectifs. Le séminaire débouche sur la rédaction et la publication d'un essai critique. • Theory Fiction 2 Introduction à la théorie-fiction et aux instruments de recherche et d'écriture en tant que pratique artistique. Les travaux à rendre peuvent prendre différentes formes : rédaction d'un chapitre de roman ou d'un texte analytique, développement d'un diagramme. • Curatorial Politics 2 A partir de cas d'étude, exercer des méthodes de recherche amenant à produire des connaissances, à travailler avec des archives et des traductions, et à s'engager dans la pensée décoloniale/anticoloniale pour en débattre. Les étudiant-e-x-s se forment à développer une proposition curatoriale. • Frames of belonging (Affects, politics and methods 2) Le séminaire invite les étudiant-e-x-s à situer et problématiser leur propre recherche et approche artistique dans le champ des théories et des pratiques queer et des études politiques à travers des lectures critiques de textes.

	• Research Practices 2 Ce séminaire vise à l'élaboration de méthodes de recherche dans le domaine des arts et des pratiques curatoriales, en relation avec l'écriture du travail théorique de Master thesis. Il est étroitement lié au module *Pratiques artistiques situées 1* et ses réflexions sur l'économie et l'écologie de la pratique de recherche et des environnements dans lesquels elle s'inscrit. • Pratiques Artistiques Situées 2 Ce séminaire encadre la partie « projet artistique » de la recherche et/ou d'autres projets. Les étudiant-e-x-s apprennent à « situer » (habiter et performer) leur recherche par rapport à un contexte culturel, social et spatial.
Modalités d'évaluation et validation	Le travail fourni fait l'objet d'une évaluation continue et/ou finale par laex ou les professeur-e-x-s responsable-x-s du module et/ou de l'unité de cours. Les absences non justifiées ne peuvent excéder 20% du temps d'enseignement. L'assiduité fait partie des éléments évalués. L'évaluation met l'accent sur la qualité de la recherche dans sa réalisation (soin de la langue écrite et orale, précision du vocabulaire, spécificité du langage, structuration des présentations orales, adéquation du dispositif de présentation avec les arguments théoriques et la réalisation par les moyens de la reproduction technique). Chaque étudiant-e-x est tenu-e-x d'indiquer les différents applicatifs ou logiciels utilisés pour la réalisation de son travail ou projet. L'étudiant-e-x doit, s'il est sollicité par l'enseignant-e-x, préciser la nature du recours à ces applicatifs. Les évaluations sont exprimées par une appréciation « acquis », « remédiation » ou « non acquis ». Les crédits ECTS sont attribués ou refusés en bloc.
Modalités de remédiation et de répétition	Si le résultat de l'évaluation est légèrement insuffisant, l'étudiant-e-x peut bénéficier d'une session de remédiation. La remédiation consiste en un travail complémentaire ou supplémentaire qui doit être accompli sous la direction de l'enseignant-e-x concerné-e-x dans un délai de trois à quatre semaines après les évaluations/examens. Lorsque les résultats de la remédiation sont jugés suffisants par lae responsable du module et l'équipe pédagogique, les crédits sont alloués. Il n'y pas de remédiation possible pour un module répété.
Enseignant-e-x-s	Çağla E. Aykaç, Kodwo Eshun, Basim Magdy, Federica Martini, Doreen Mende, Anne-Julie Raccoursier, Gene Ray et autres intervenant-e-x-s.
Responsable du module	Federica Martini
Descriptif validé le	18.07.2023
Par	Federica Martini, responsable du Programme Master de recherche CCC

* Module dont l'échec après répétition peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon le Règlement en vigueur sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO.